

Repères pour la mise en œuvre de la recherche : mémoire et soutenance

Forme et organisation

- Le mémoire est réalisé au cours de la première année de master du fait du poids des stages et de la préparation au concours en deuxième année. Il est soutenu en fin de première année. Il est prolongé en M2 par la pratique d'une recherche appliquée si possible dans le prolongement de la recherche menée en M1 et portant sur les expériences de stage.
- La taille indicative du mémoire est d'environ 40 pages de texte (ou 60 000 signes espaces comprises), hors bibliographie et annexes. Il doit comporter en outre une bibliographie précise et standardisée (renvois dans le texte entre parenthèse (auteur, année, page) et bibliographie finale harmonisée et détaillée : voir par exemple les recommandations de la Revue française de pédagogie : <https://journals.openedition.org/rfp/4286#tocto1n3>), une table des matières et une quatrième de couverture comportant un résumé et des mots-clés en français et dans une autre langue. Un modèle formaté pour faciliter le travail des étudiants peut être proposé.
- Le travail de recherche et le mémoire qui en découle peuvent être produits individuellement ou par deux ; dans ce dernier cas, il est nécessaire que l'écrit comme la soutenance permettent une évaluation individuelle, et que leur taille et durée soit environ une fois et demie supérieures à la norme individuelle.

Cadrage

- « Art. 18. – Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance. » (arrêté du 24 juillet 2020, JO du 6 août 2020).
- L'EC « recherche » est organisée en séminaires car la recherche est une activité collective et non un seul face-à-face entre un étudiant et son directeur. Leur rapport en séminaire est établi de chercheur autonome (directeur) à chercheurs dirigés (étudiants), plutôt que professeur/étudiant. Ils travaillent collectivement et principalement sur des données produites pour l'occasion et non préparées et pré-analysées par le directeur. En cela il s'agit d'une formation par la pratique de l'analyse de situations éducatives et d'enseignement, dans un champ qu'il maîtrise théoriquement et pratiquement.

- Un champ de recherche renvoie pour ce master à une discipline de recherche. Il est constitué de recherches de références, de concepts et de types de méthodes. Il peut ou non se décliner en un cadre théorique plus précis que la discipline elle-même. Faire entrer les étudiants dans la discipline de recherche est un des objectifs principaux de l'UE3.
- Le mémoire porte de préférence sur les expériences vécues en stage (pratique de l'étudiant et des élèves, mais aussi observation du maître d'accueil ou d'un autre étudiant intervenant auprès des mêmes élèves ; la pratique s'entend non seulement en classe avec les élèves mais également dans le travail de préparation, dans les relations avec les parents, et d'autres partenaires).
- Dans le cadre de l'année de M1 définie comme une année de rupture par rapport aux représentations de l'éducation et de l'enseignement scolaire des étudiants, et dans le cadre de la formation comme systématiquement référée à la pratique de stage, une démarche inductive peut être recommandée. Celle-ci peut favoriser la mise en question des idées des étudiants par la production de données, pour déboucher sur des lectures pertinentes par rapport au problème d'analyse en construction.

Soutenance

- Le directeur de mémoire décide de la soutenabilité de l'écrit produit et en informe régulièrement l'étudiant ; cependant un étudiant peut demander à soutenir avant la fin de l'année universitaire.
- La commission de soutenance est composée d'au moins deux personnes, dans la mesure du possible d'au moins un enseignant-chercheur.
- Elle se déroule en quatre temps : une présentation par l'étudiant de sa recherche (qui n'est pas un résumé de son mémoire, mais peut pointer des points forts de celui-ci et les enjeux dans sa formation ; 10 à 15 min.), un temps d'échange (20 à 30 min), une délibération des membres de la commission en l'absence de l'étudiant, puis d'un retour oral immédiat à l'étudiant des résultats de cette délibération (avec la proposition de note que la commission fera au jury du master).
- En cas de travail de recherche mené à deux, la soutenance est collective mais allongée pour permettre à chacun des deux étudiants d'avoir une part de présentation et d'échange avec la commission. De même, l'écrit identifie les parties collectives et celles qui auraient été écrites par l'un ou l'autre des étudiants. Une note est donnée à chacun des deux étudiants.

Critères d'évaluation

- production de données empiriques en lien avec le questionnement développé, et selon une méthodologie explicite et critique ;
- appropriation de textes théoriques qui participent à la construction de la problématique ;
- développement d'une problématique entendue comme le dépassement des questions et réponses (hypothèses) de départ (issues de conceptions de l'étudiant), par confrontation avec les données et les lectures ;
- inscription de cette problématique dans la discipline de recherche du séminaire ;
- mise en relation effective des éléments empiriques et théoriques (plutôt que juxtaposition), et notamment usage de concepts propres à la discipline de recherche sur les données ;
- dépassement d'une perspective de vérification d'hypothèses en direction d'un affinement (approfondissement et précision) des hypothèses ;
- mise en évidence d'un cheminement problématique qui rend compte des éléments précédents, jusqu'à la présentation de résultats sous forme de conditions de possibilité, d'impossibilités et de nouvelles hypothèses ;
- qualité de l'expression écrite et orale.

Ces critères s'appliquent pour la commission de soutenance, mais aussi tout le long de l'année par les évaluations formatives qui constituent une partie essentielle des échanges (oraux, écrits) en séminaires et entre les séminaires. Une évaluation certifie une avancée dans ces critères en fin de premier semestre. Lors de la soutenance l'écrit et l'oral sont tous deux pris en compte.

Echelle de notes

Le mémoire donne lieu à une note à chaque semestre du M1 et chaque semestre donne droit à 10 ects. En S2, le mémoire est soutenu oralement. Une note inférieure à 8 dans l'EC recherche n'est pas compensable. L'ensemble de l'échelle de note de 0 à 20 peut être utilisé pour rendre compte des performances réalisées pour l'écrit et la soutenance.